

GENERAL  
ASSEMBLYASSEMBLEE  
GENERALE

UNRESTRICTED

A/897  
18 mai 1949  
FRENCH  
ORIGINAL : ENGLISHTroisième session  
-----DEMANDE D'INSCRIPTION D'UNE NOUVELLE QUESTION A L'ORDRE DU JOUR  
DE LA TROISIEME SESSION ORDINAIRELettres en date du 18 mai 1949, adressées par la délégation de la Pologne,  
au Président de l'Assemblée générale et au Secrétaire général des NationsUnies

Note du Président : Le Président et le Secrétaire général ont reçu le 18 mai 1949 à 15 heures, la lettre dont on trouvera ci-dessous le texte. Etant donné l'état des travaux de l'Assemblée générale qui est sur le point d'en prononcer la clôture, il est manifestement impossible de réunir le Bureau. De ce fait, l'Assemblée générale n'est absolument pas à même d'examiner cette question à la session actuelle, qui prend fin aujourd'hui même.

"New-York, le 18 mai 1949

D'ordre de mon Gouvernement et conformément à l'article 14 du règlement intérieur, j'ai l'honneur de demander que soit inscrite à l'ordre du jour de la deuxième partie, actuellement en cours, de la troisième session ordinaire de l'Assemblée générale, la question supplémentaire suivante :

"Violation, par certains Etats Membres des Nations Unies, des libertés et des droits fondamentaux de l'homme, des usages traditionnels de droit d'asile en matière politique et des principes reconnus du droit international, en ce qui concerne particulièrement le cas de Gerhart Eisler."

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir réunir sans retard le Bureau de l'Assemblée générale afin que celui-ci statue sur l'inscription de cette question à l'ordre du jour et, étant donné son caractère d'urgence, prendre les dispositions nécessaires en vue d'un débat immédiat en séance plénière.

-----